



communauté
de l'auxerrois

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 089-200067114-20251002-DEL2025_223-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2025-223

OBJET : Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Augy – Modification simplifiée n°2 - Modalité de mise à disposition du public

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2025

Le conseil de la Communauté de l'auxerrois, convoqué le 26 septembre 2025, s'est réuni le 02 octobre 2025 à 09 h 00 à Salle des fêtes de Lindry - 24 Rue du 14 Juillet, sous la présidence du Président, Crescent MARAULT.

Nombre de membres

En exercice : 64

Présents : 49

Votants : 58 dont 9 pouvoirs

Etaient présents : Crescent MARAULT, Céline BÄHR, Pascal BARBERET, Patrick BARBOTIN, Marie-Ange BAULU, Véronique BESNARD, Christophe BONNEFOND, Nordine BOUCHROU, Christian BOULEY, Auria BOUROUBA, Jean-Luc BRETAGNE, Nicolas BRIOLLAND, Mani CAMBEFORT, Dominique CHAMBENOIT, Anna CONTANT, Daniel CRENE, Carole CRESSON GIRAUD, Patrick CROS, Mathieu DEBAIN, Gérard DELILLE, Sébastien DOLOZILEK, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Hicham EL MEHDI, Pierre FERRIER, Arminde GUIBLAIN, Anne GUYNOT DAHLEM, Pascal HENRIAT, Francis HEURLEY, Julien JOUVET, Souleymane KONÉ, Emilie LAFORGE, Jean-Luc LIVERNEAUX, Florence LOURY, Odile MALTOFF, Bruno MARMAGNE, Lionel MION, Emmanuelle MIREDDIN, Maryse NAUDIN, Sylvie PREAU, Denis ROYCOURT, Maryline SAINT ANTONIN, Michaël TATON, Dominique TORCOL, Vincent VALLÉ, Philippe VANTHEEMSCHE, Yves VECTEN, Patricia VOYE, Farah ZIANI

Absents représentés par leur suppléant : Stéphane ANTUNES par Anne GUYNOT DAHLEM, Frédéric PETIT par Pierre FERRIER.

Pouvoirs : Jean-Philippe BAILLY pouvoir à Mathieu DEBAIN, Michel BOUBOULEIX pouvoir à Anna CONTANT, Sophie FEVRE pouvoir à Mani CAMBEFORT, Margaux GRANDRUE pouvoir à Carole CRESSON GIRAUD, Isabelle JOAQUINA pouvoir à Marie-Ange BAULU, Maud NAVARRE pouvoir à Farah ZIANI, Patrick PICARD pouvoir à Emilie LAFORGE, Bernard RIANI pouvoir à Yves VECTEN, Magloire SIOPATHIS pouvoir à Maryse NAUDIN

Absents non représentés : Raymonde DELAGE, Olivier FELIX, Mostafa OUZMERKOU, Laurent PONROY, Philippe RADET, Guido ROMANO

Secrétaire de séance : Emilie LAFORGE



communauté
de l'auxerrois

Rapporteur : Christophe BONNEFOND

Par arrêté n°2025-DSATM-035 en date du 01 août 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois a prescrit la modification simplifiée du PLU de la commune d'Augy.

Cette procédure permet :

- D'intégrer l'évolution des pratiques et des projets du territoire ;
- De compléter les documents annexes et servitudes d'utilité publique ;

Il appartient au Conseil Communautaire de définir les mesures de mise à disposition du public. Il est proposé les mesures suivantes :

- Le dossier de modification simplifiée sera mis à disposition du public pendant une durée de 30 jours.
- L'exposé des motifs et un registre, permettant au public de consigner ses observations, seront mis à disposition au siège de la Communauté de l'Auxerrois ainsi qu'à la Mairie d'Augy, aux dates et jours d'ouverture habituels.
- Un avis au public précisant l'objet de la modification simplifiée, le lieu et les heures où le public pourra consulter le dossier et formuler des observations sera publié dans un journal diffusé dans le département et affiché au siège de la Communauté de l'Auxerrois et à la Mairie d'Augy, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition.

Le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme a au préalable été transmis pour avis aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- D'approuver les modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Augy ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes et documents aux fins d'exécution de la présente délibération.

Vote du conseil communautaire :

- voix pour : 58
- voix contre : 0
- abstentions : 0
- n'a pas pris part au vote : 0
- absents lors du vote : 6 Raymonde DELAGE, Olivier FELIX, Mostafa OUZMERKOU, Laurent PONROY, Philippe RADET, Guido ROMANO.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



communauté
de l'auxerrois

Pour extrait conforme,
Le Président,
Crescent MARAULT

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 089-200067114-20251002-DEL2025_223-DE



Affiché le : 08.10.25